



Usine de RENAULT Choisy-le-Roi

140 AV de Villeneuve St Georges

94600 Choisy-le-Roi

WWW.FO-RENAULT.COM

TEL : 01 76 82 47 78

Fax : 01 76 82 48 14

Le 31/05/2011

CE ORDINAIRE MAI 2011

Le mercredi 25 Mai 2011 a eu lieu un CE ordinaire ayant pour ordre du jour :

1) La désignation au Comité Central d'Entreprise du représentant pour le 1^{er} collège ainsi que le suppléant du 2^{ème} collège.

- Tout d'abord, pour être élu au CCE (Comité Central d'Entreprise) il faut avoir été élu au CE de son site, et par la suite se fait la répartition des sièges entre les organisations syndicales centrales de Renault.

- FO, CFE-CGC et la CFDT ont établi un accord afin de déterminer la répartition des sièges, sauf la CGT qui ne veut jamais adhérer aux autres syndicats. Dans son tract, elle tente de se justifier auprès des salariés en se prétendant écarté par les autres syndicats. Cependant la CGT oublie de signaler aux salariés que c'est elle-même qui a signé un accord avec le Gouvernement sur la représentativité afin d'écarté les autres organisations syndicales.

- Aujourd'hui, la CGT a donc récolté ce qu'elle a semé car au Comité Central c'est la majorité qui a le plus de voix avec FO, CFE-CGC et la CFDT.

- Monsieur Basset Mohamed a été réélu au CCE au collège ouvrier pour représenter le site de Renault Choisy-le-Roi. Représentant au CCE depuis plus de 15 ans, j'ai toujours défendu notre site dans tous les domaines.

2) **Activité de notre site** : la direction a annoncé la hausse d'activité aux secteurs moteurs et pompes à injection, et une activité stable aux boîtes de vitesses.

3) Le responsable du département logistique a présenté le projet d'organisation au sein du département logistique : Il y a actuellement deux UET, le nouveau projet passe à une UET afin de mieux organiser le travail et faire face à nos commandes.

- FO a fait savoir à la direction que ce projet ne doit pas aggraver les conditions de travail ni diminuer le nombre de salariés. Nous serons vigilants sur la mise en place de ce projet.

4) La direction a fait le point sur l'emploi et les effectifs : comme à chaque CE, FO a soulevé le problème des effectifs qui ne cessent de baisser sans qu'il y ait d'embauches.

- La direction répond toujours que nous sommes solidaires avec les autres sites afin d'obtenir des mobilités et mutations à Choisy-le-Roi qui permettent de compenser la diminution des effectifs. Pour FO, il faut des embauches de jeunes sinon il y aura que des personnes d'un certain âge à Renault Choisy-le-Roi, car les mobilités et mutations touchent souvent des personnes d'un certain âge.

- FO a également posé la question concernant l'organisation du travail, l'outillage, le personnel etc.... démontage. La direction va mettre en place des moyens afin de répondre aux besoins pour démonter dans de bonnes conditions, et a pris certains intérimaires afin de compenser le manque de personnel.

Les ponts du Juin et Juillet

FO a demandé à la direction la mise en place du pont du vendredi 15 juillet 2011 vu que le jeudi 14 juillet 2011 est un jour férié (Fête Nationale).

- La direction a répondu qu'elle donnera une réponse durant le CE du mois de juin 2011.

RAPPEL : Suite à la demande de FO concernant le pont du vendredi 3 juin 2011, notre site sera fermé du jeudi 2 juin au dimanche 5 juin 2011, sauf pour certains salariés (voir avec leurs hiérarchies). Le lundi 13 juin 2011 (Pentecôte) ne sera également pas travaillé.

- FO a demandé à la direction que la distribution d'eau soit respectée, ainsi que la mise en place de frigo dans les secteurs où il n'y en a pas.

- FO a également fait savoir à la direction que les salariés n'arrivent pas à obtenir des vêtements de travail. La direction a répondu qu'ils sont en train de voir une solution afin d'améliorer la distribution.

ALLOCATION VACANCES

Celle-ci est garantie par l'accord à vivre, signé en 1989 par F.O. et les autres organisations syndicales sauf
Par la C.G.T.

Cette allocation est versée avec la paie de juin et se décompose en 2 parties : l'une uniforme et l'autre hiérarchisée et majorée par ancienneté.

Elle sera versée le jeudi 30 juin 2011
Montant Hiérarchisée au coefficient 100 = 202,51 euros
Montant Uniforme = 253,19 euros

Cette allocation rentre dans le calcul de la retraite et aussi dans le calcul de la subvention au Comité d'Etablissement, c'est-à-dire qu'elle augmente son budget pour le bien des salariés.

Performance

- Suite à l'accord sur la performance de Renault Choisy-le-Roi, il y aura une avance au mois de juillet, comme le prévoit l'accord.

Ensemble avec

Revendiquer - Négocier  Construire - Agir